

# Offre d'une Carte-cadeau Amazon.ca de 50 \$ à l'ouverture d'un compte de chèques pour étudiants de BMO – janvier 2019

## Modalités :

Du **3 janvier au 4 février 2019**, obtenez une Carte-cadeau Amazon.ca de 50,00 \$ (la « **Carte-cadeau** ») lorsque vous ouvrez un compte de chèques principal en dollars canadiens admissible dans n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal (« **BMO** ») ou en ligne.

Pour être admissible à la Carte-cadeau, vous devez respecter tous les critères suivants :

1. ouvrir un compte de chèques principal en dollars canadiens (un « **compte de chèques** ») associé au programme Plus, Performance ou Privilège en vertu du programme de rabais pour les étudiants (un « **programme à frais réduits admissible** ») entre le **3 janvier et le 4 février 2019** dans n'importe quelle succursale de BMO ou en ligne à l'adresse [bmo.com](http://bmo.com);

## ET

2. fournir à BMO une preuve d'inscription à temps plein dans une université, un collège ou un établissement privé de formation professionnelle postsecondaire lors de l'ouverture du compte;

## ET

3. fournir à BMO une adresse courriel valide lors de l'ouverture du compte;

## ET

4. déposer n'importe quel montant dans le compte de chèques principal au plus tard le **4 février 2019**;

## ET

5. effectuer au moins une transaction de crédit et au moins une transaction de débit à partir du compte de chèques principal au plus tard le **15 février 2019**. Les transactions de frais bancaires ne constituent pas des transactions de débit admissibles;

## ET

6. s'inscrire aux Services bancaires en ligne de BMO ou aux Services mobiles BMO et ouvrir une session au plus tard le **15 février 2019**.

## Admissibilité

La présente offre est destinée aux étudiants à temps plein inscrits dans une université, un collège ou un établissement privé de formation professionnelle postsecondaire qui sont âgés de 19 ou plus et qui satisfont aux exigences du programme de services bancaires à frais réduits de BMO pour les étudiants.

## Exclusions

- Les clients qui ont déjà un compte de chèques principal en dollars canadiens ou américains, un compte de

chèques à intérêts en dollars canadiens ou américains, un compte de chèques BMO Sobeys AIR MILES<sup>mdt</sup>, un compte de chèques BMO Club Sobeys ou un compte de chèques BMO IGA AIR MILES (chacun étant un « **compte de chèques existant** ») ne sont pas admissibles.

- Les clients qui ont fermé un compte de chèques existant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 4 février 2019 et qui ouvrent par la suite un autre compte de chèques ne sont pas non plus admissibles.
- Dans le cas de comptes conjoints : Si deux clients ou plus ouvrent un compte de chèques conjoint, aucune Carte-cadeau ne sera octroyée si l'un ou l'autre a un compte de chèques existant ou ferme son compte de chèques existant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 4 février 2019 et ouvre un autre compte de chèques par la suite.
- Les employés de la Banque de Montréal et les personnes habitant avec eux ne sont pas admissibles à l'offre.

#### Autres

Limite d'une (1) Carte-cadeau Amazon.ca de 50,00 \$ par client. Les clients qui sont cotitulaires d'un compte de chèques admissible associé à un programme à frais réduits admissible ou qui ouvrent un compte de chèques conjoint associé à un programme à frais réduits admissible n'auront droit qu'à une (1) Carte-cadeau. Si vous partagez un programme à frais réduits ou si vous ouvrez un compte de chèques conjoint, la Carte-cadeau sera octroyée au plus jeune client titulaire du compte de chèques principal associé au programme à frais réduits admissible.

Afin d'être admissible, votre compte de chèques doit être ouvert dans un programme à frais réduits admissible et être en règle (il ne doit pas, par exemple, présenter de découvert non autorisé) au moment où la Carte-cadeau est accordée. Si vous passez à un programme autre qu'un programme à frais réduits admissible, vous ne serez plus admissible à la Carte-cadeau.

La Carte-cadeau sera envoyée par courriel aux clients titulaires d'un compte de chèques admissible d'ici le **30 avril 2019**.

Le compte de chèques doit demeurer ouvert dans un programme à frais réduits admissible jusqu'au **4 février 2020**. Les clients qui :

- i) ferment leur compte de chèques; ou
- ii) passent à un programme autre qu'un programme à frais réduits admissible; (chaque élément étant une « **action interdite** ») avant cette date ne seront plus admissibles à la Carte-cadeau.

Si vous effectuez une action interdite après que la Carte-cadeau vous a été accordée, BMO se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de retirer le montant complet de la Carte-cadeau (50,00 \$) de votre compte de chèques.

Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de services bancaires ni promotion à l'exception de l'offre de janvier 2019 donnant droit à une Carte-cadeau Amazon.ca de 50 \$ à l'ouverture d'une Marge-crédit aux étudiants. Les cartes-cadeaux sont offertes sous réserve de leur disponibilité. BMO se réserve le droit de remplacer la Carte-cadeau par un autre prix de valeur égale. Afin de vous assurer de recevoir votre Carte-cadeau, vous devez fournir une adresse courriel valide pendant le processus de demande. Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps, sans préavis.

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2019 pour nous aviser si vous n'avez pas reçu votre Carte-cadeau. Les avis reçus après cette date ne seront pas acceptés; vous serez alors considéré comme non admissible à cette offre promotionnelle.

Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps, sans préavis.

#### Déclaration générale

Amazon.ca n'est pas un commanditaire dans le cadre de cette promotion. Les conditions d'utilisation d'Amazon.ca s'appliquent. Les cartes-cadeaux sont émises par Amazon.

com.ca, Inc., une société constituée au Delaware.

Lorsque vous achetez ou recevez une Carte-cadeau ou l'appliquez à votre compte ou à votre solde d'Amazon.ca pour effectuer un achat, vous convenez que les lois de l'État de Washington, sans égard aux principes de conflit de lois, régissent ces modalités et tout litige pouvant survenir entre vous et Amazon.com.ca, Inc. et ses sociétés affiliées concernant votre utilisation d'une Carte-cadeau ou de votre solde d'Amazon.ca. Nous nous réservons le droit de modifier ces modalités à l'occasion, à notre discrétion. Toutes les modalités sont applicables dans la mesure où la loi le permet. Dans le cas où une de ces modalités serait jugée invalide, nulle ou pour quelque raison que ce soit, non exécutable, cette modalité non exécutable sera considérée comme séparable et elle n'affectera pas la validité et la force exécutoire de toute

modalité restante.

Pour les consommateurs du Québec : Les présentes modalités, ainsi que tout litige de toute nature pouvant survenir entre vous et Amazon.com.ca, Inc. et ses sociétés affiliées concernant votre utilisation d'une Carte-cadeau ou de votre solde d'Amazon.ca seront régis par les lois de la province de Québec et les lois du Canada applicables au Québec.



<sup>MD/MC</sup> Marque de commerce déposée/marque de commerce de la Banque de Montréal.

<sup>MD\*</sup> Marques de commerce d'Amazon. Les marques déposées, les marques de commerce et le contenu soumis au droit d'auteur d'Amazon sont la propriété intellectuelle d'Amazon.com, Inc. ou de ses filiales.